

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 10 février 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

LE FINANCEMENT À LONG TERME DES CONSEILS DE RECHERCHE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement afin de présenter une motion urgente et importante ayant trait à la question clé de l'avenir qui s'offre à nos jeunes gens. Étant donné que durant une décennie, le gouvernement a scandaleusement négligé la recherche scientifique et technologique en amenuisant constamment le soutien financier accordé aux laboratoires de recherche et aux programmes en fonction scientifique au Canada, et à la lumière de la récente et révoltante volte-face du cabinet qui saborde effectivement le programme quinquennal du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, je propose, appuyé par le député de Scarborough-Est (M. Gilchrist):

Que le gouvernement soit tenu de rétablir immédiatement le programme quinquennal du CRSNG approuvé par le gouvernement Clark précédent et d'adopter des programmes semblables pour le financement à long terme des sciences médicales et sociales, afin que nos chercheurs scientifiques puissent poursuivre en toute sécurité leurs recherches au Canada au lieu de partir avec leurs brillantes idées pour aller s'installer aux États-Unis ou ailleurs.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONSTITUTION

L'ASSISTANCE DU MINISTRE À LA CONFÉRENCE INDÉPENDANTE DES FEMMES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Puisque le ministre chargé de la condition féminine s'est arrangé pour remettre à plus tard la conférence consacrée aux femmes et à la constitution que le Conseil consultatif de la situation de la femme avait organisée, de façon à ne pas embarrasser le gouvernement, des femmes de toutes les régions du Canada vont tenir leur propre conférence indépendante au cours de la fin de semaine qui vient. Je propose, avec l'appui du député de Malpègue (M. Gass):

Que la Chambre exhorte le ministre chargé de la condition féminine à assister à la conférence de la fin de semaine afin qu'il reconnaisse avec humilité que même lui pourrait apprendre quelque chose lors des conférences de ce genre, et que s'il s'acquitte bien de ses responsabilités, ni lui ni ses collègues du gouvernement n'auront à rougir de ce qui s'y dira.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à la mise en délibération de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA LOI SUR LES SOINS MÉDICAUX

LE PAIEMENT DES PRIMES EN ONTARIO—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Comme la loi sur les soins médicaux prévoit que tous les régimes provinciaux d'assurance-maladie doivent être d'application universelle, et comme le gouvernement de l'Ontario semble ignorer ou refuser de reconnaître que de 15 à 20 p. 100 de tous les Ontariens ne sont pas assurés, d'après les chiffres établis suite aux études de certains groupes d'hygiène publique de la ville de Toronto, je propose, appuyé par le député de Broadview-Greenwood (M. Rae):

Que la Chambre ordonne au gouvernement fédéral d'enquêter sur le nombre d'Ontariens qui ne sont pas assurés par le Régime d'assurance-maladie de l'Ontario à cause du système de primes inefficace et injuste appliqué par la province et qui a entraîné la situation actuelle, laquelle peut être à juste titre résumée ainsi: l'Ontario ne respecte pas ses obligations administratives et morales aux termes de la loi sur les soins médicaux et de la loi sur le financement des programmes établis.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à la mise en délibération de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONSTITUTION

L'ALLIANCE DES LIBÉRAUX ET DES NÉO-DÉMOCRATES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que l'honorable chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) a apparemment dit en fin de semaine qu'il n'était pas important de savoir si le premier ministre (M. Trudeau) a bien dit toute la vérité au sujet de ses rapports avec Westminster, je propose, appuyé par le député de Moose Jaw (M. Neil):